



**Par courriel, SDÉ et poste**

Le 24 juillet 2014

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation du Transporteur relative à l'ajout d'un compensateur statique au poste du Bout-de-l'Île  
Votre dossier : R-3890-2014  
Notre dossier : R049786 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur), a pris connaissance ce jour de la lettre du 23 juillet 2014 du procureur de *Stratégies Énergétiques et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA)* dans le dossier décrit en rubrique.

Le Transporteur mentionne que les éléments soumis par SÉ-AQLPA sont erronés et les conclusions qui en découlent sont non fondées et irrecevables. Le Transporteur y répliquera sous pli séparé.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
/jg

c.c. Me Dominique Neuman (SÉ-AQLPA)